Dons d'organes: des miracles presque à notre portée…

Compte Test - 2014-07-14 07:51:00 - Vu sur pharmacie.ma

Lors de la conférence de presse tenue le vendredi dernier à Marrakech sous le thème «Le don et la greffe d'organes et tissus humains : un programme en évolution», M. Mohamed Harif, et le Pr. Mohamed Nacer Samkaoui, respectivement Directeur du CHU de Mohamed VI et président du comité de greffe d'organes dans ce même centre, ont brossé un état des lieux des greffes d'organe dans la ville ocre.

Lors de leurs exposés, ils ont rappelé que la première greffe de cornée a été réalisée par l'équipe du Pr. Nacer Semkaoui en 2009 et la première greffe rénale en 2010.

L'expertise acquise par cette équipe et la mise en place d'une banque des yeux, ont permis de réaliser depuis 2009, 169 greffes de cornée, 9 transplantations rénales et deux greffes du foie.

Ils ont aussi annoncé à l'assistancequ'une une opération "don multi-organes" a permis, pour la première fois, de greffer au Maroc 5 jeunes filles simultanément en faisant appel à des organes issus d'un même donneur.

Malgré ces exploits qui doivent être salués, le Maroc peine à rattraper son retard par rapport aux autres pays dans ce domaine. A titre d'exemple, les États Unis ont démarré les greffes rénales entre personnes non apparentées dès les années 60. Quant à la France, l'apport des immunosuppresseurs et l'adoption en 1976 de la loi Caillavet qui a introduit le consentement présumé, ont permis aux opérations de greffe d'organes de décoller.En 1982, on dénombrait déjà plus de 2400 transplantations.

Lors de la conférence de presse du vendredi 11 juillet, M. Mohamed Harif a attribué le défaut de développement de la transplantation au Maroc àl'insuffisance des ressources humaines et matérielles mises à la disposition des équipes médicales spécialisées. Ces insuffisances et les problèmes d'ordre légal ont longtemps compromis le développement de ces techniques au Maroc.

Pendant cette même conférence de presse, le cas de la jeune Hasna transplanté le 19 juin dernier a été évoqué. Cette petite fille de dix ans originaire d'Agadir, ne doit la vie sauve qu'à l'intervention du ministre de la santé qui a donné ses ordres pour qu'elle soit transférée au CHU de Marrakech pour y subir une transplantation dont les frais ont été totalement pris en charge par le ministère de la santé.

Le cas émouvant de cette petite fille ne doit pas nous faire oublier les nombreux malades attendant désespérément, la peur au ventre, de pouvoir bénéficier à leur tour de ces greffes salvatrices.

Pour finir, ces transplantations ne peuvent être possible sans un socle de générosité et de solidarité. D'une part, il faut que les donneurs potentiels soient suffisamment informés et sensibilisés aux dons d'organe et d'autre part, il faut prévoir des mécanismes permettant la prise en charge des donneurs et des receveurs d'organes. Faute de quoi, des familles continueront à voir leurs proches dépérir sous leurs yeux sans pouvoir bénéficier d'opérations devenues presque routinières sous d'autres cieux...

Abderrahim Derraji